



Journées de formation des coordonnateurs hospitaliers

29èmes Journées 11, 12 et 13 juin

Déroulé séquence atelier

« DDAC Maastricht3 niveau 2 (confirmés) : de l'arrêt des thérapeutiques à la préservation des organes » et échanges sur les difficultés rencontrées

Prérequis :

ICH et médecins formés et aguerris à l'activité de prélèvement DDAC M3.

Objectif(s) :

Echanger par retour d'expérience sur la prise en charge des donneurs Maastricht 3 de l'arrêt des traitements jusqu'à la mise en place de la Circulation Régionale Normothermique (CRN).

Repérer à travers les retours des médecins et ICH des stratégies d'adaptation.

Confirmer la place de la coordination et les relations avec la réanimation et le SRA.

Compétence(s) :

Celles des professionnels des coordonnateurs hospitaliers paramédicaux et médicaux.

Expérience de la procédure DDAC M3.

Pour les médecins compétence dans la mise en place des canules et de la CRN.

Durée :

Séquence atelier de 03h00.

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu : possible en 3 phases **à partir de vos questionnements (questions/réponses)**

1. Séquences théoriques dans l'atelier :

- Retour sur le déroulement général de la procédure DDACM3.

- Les résultats actuels en France ?

2. Séquence ludique de déroulement d'une procédure DDACM3.

- Revoir ensemble les grandes étapes du processus de votre prise en charge (freins et leviers).

3. Séquence immersive expérientielle

- Déroulé en 30-35 mn de l'arrêt des traitements au branchement de la CRN.

Modalités d'évaluation :



Association Française des Coordonnateurs Hospitaliers

www.afch.fr

Siège Social : 46, rue Roger Salengro – 59490 SOMAIN TEL : 06.75.32.54.85

N° SIRET : 403 216 286 00027 – Code APE : 804C

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un premier questionnaire de connaissances est à renseigner (via un lien et QR code) en début de formation.

Un second questionnaire lors de la dernière journée de formation (même modalités que le premier).

Puis à 6 mois un troisième par mail avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Chaque atelier est évalué spécifiquement à l'aide de questions de connaissances au regard des objectifs initiaux de formation.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.